

Lot n° : 2
Section : 166 BD
N° : -

Superficie : 358m²
Superficie de plancher maximale : 240m²

Maître d'Ouvrage
LODGIM
AMÉNAGEUR • LOTISSEUR
LODGIM
Carrefour de la Croisée
Port Bourgenay
85440 TALMONT SAINT HILAIRE

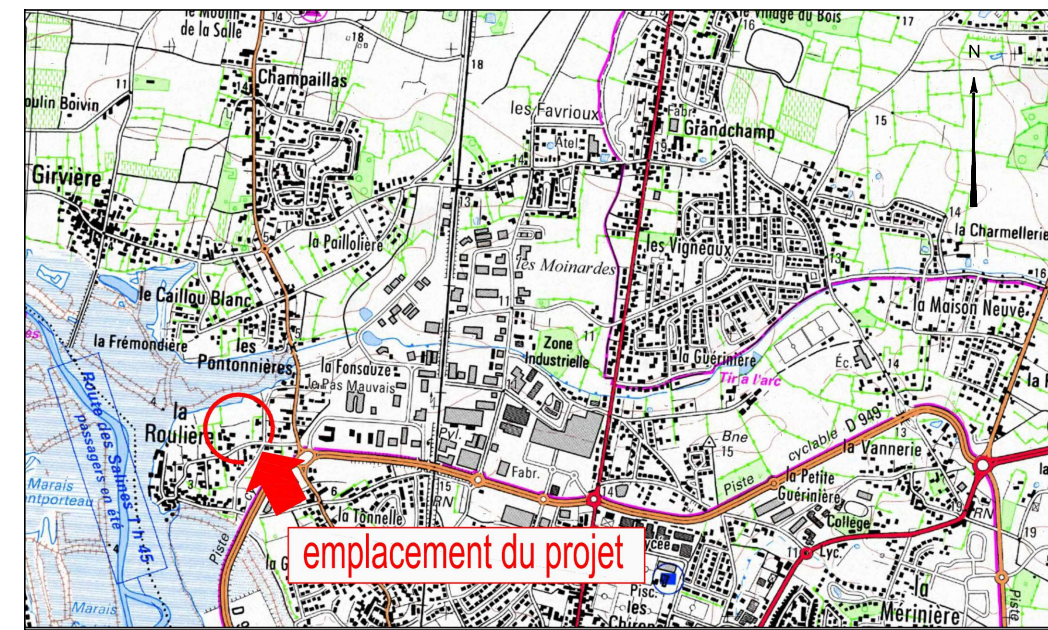
Architecte DPLG
Di Concept
Sébastien BLANDIN-BOISSEAU
Architecte D.P.L.G.
1691 Av. De L'Atlantique
85440 Talmont Saint Hilaire
Tél. : 02 44 41 22 64
Port. : 06 83 46 06 89
Contact : adiconcept@stfr.fr

GÉOUEST
DES EXPERTS POUR DES CONSEILS SUR MESURE
www.geouest.fr
11A Impasse de la Gabare
85340 LES SABLES D'OLONNE
Tél. 02 51 23 85 52 - lessablesdolonne@geouest.fr

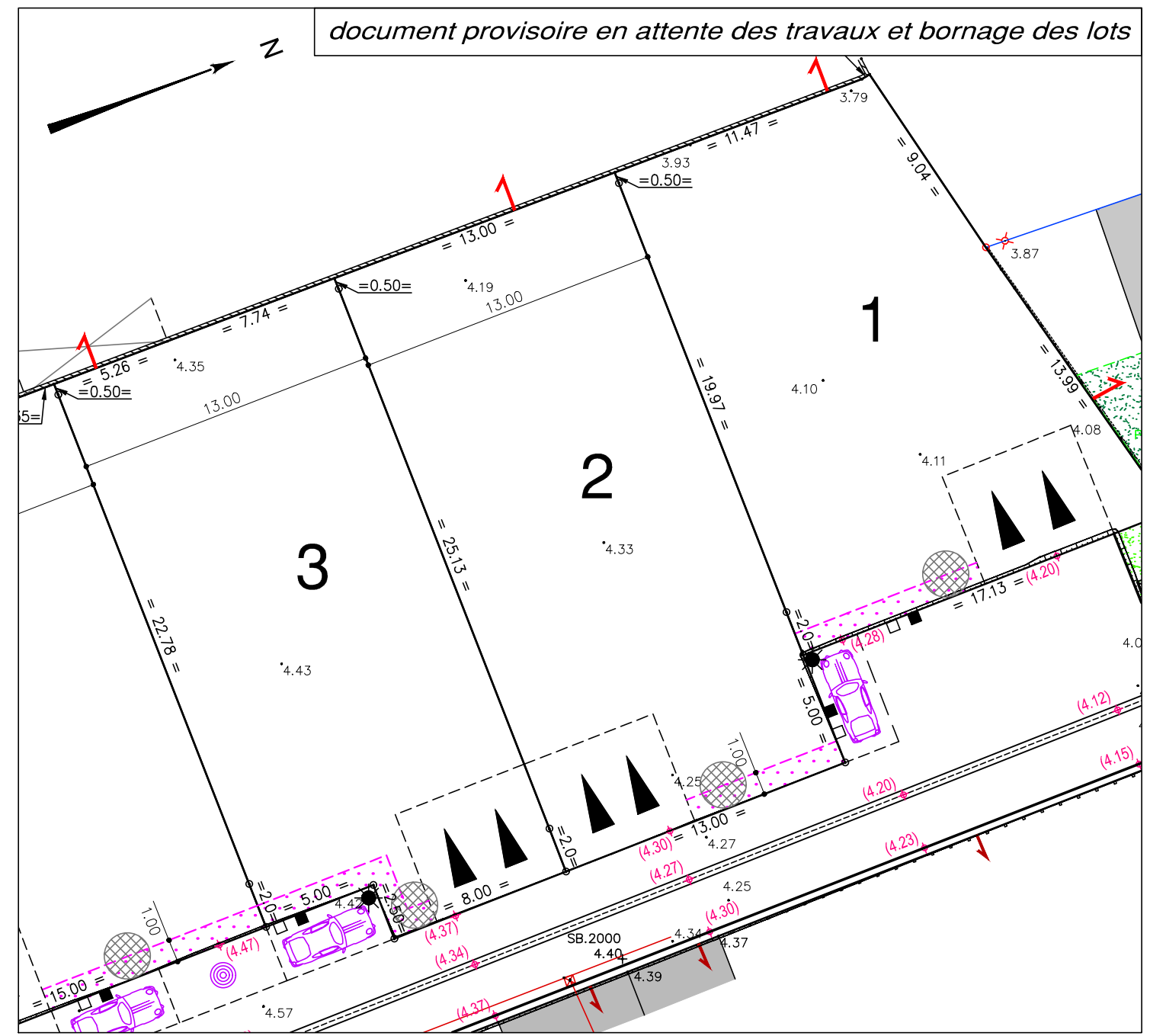
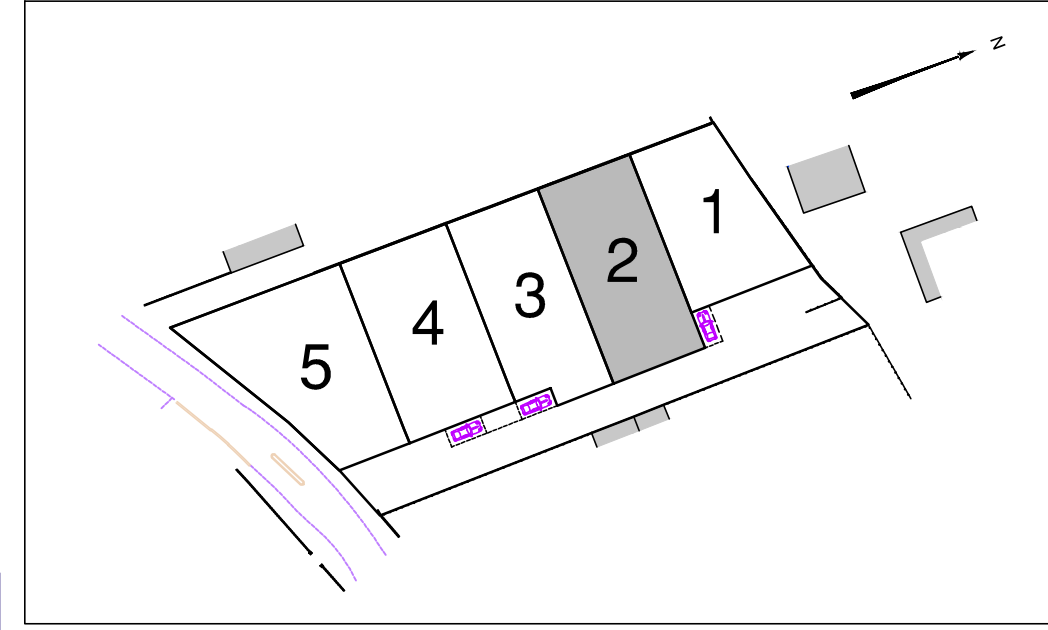
DEPARTEMENT DE LA VENDEE
VILLE DES SABLES D'OLONNE
16, rue des Paludiers
Lotissement à usage principal d'habitation " Les Paludiers "

autorisé par arrêté N°PA 085 194 20 A0012 du 12 novembre 2020
PLAN INDIVIDUEL PROVISOIRE

PLAN DE SITUATION



PLAN D'ENSEMBLE



LEGENDE

- Zone non constructible
- Accès automobile privatif interdit
- Emplacement obligatoire de l'accès automobile et du parking privatif non clos (dimension 5.00m x 5.00m minimum)
- Emplacement des places de stationnement publiques
- Espace Vert (engazonnement)
- Végétation existante conservée
- Signe d'appartenance (mur, clôture, ...)

Ouvrages hors sol : (emplacement et cote à titre indicatif)

- 00.00 - cote terrain naturel (nivellement effectué avant travaux de viabilité)
- 00.00 - cote projet voirie indicative (à vérifier après travaux de finition)
- regard tabouret EU
- regard tabouret EP
- T : TN - cote tampon du regard EU } cotes projet (à vérifier sur place)
- rEU : 2.45 - cote radier du branchement EU
- T : TN - cote tampon du regard EP } cotes projet (à vérifier sur place)
- rEP : 3.15 - cote radier du branchement EP
- candélabre
- emplacement indicatif du coffret électrique/téléphone et du citerneau AEP
- Talutage de voirie dans l'emprise du lot

Ouvrages hors sols :
Position non contractuelle n'engageant pas la responsabilité du concepteur.
Des modifications pouvant intervenir à l'exécution des travaux, avant tout projet de construction, les acquéreurs devront impérativement vérifier le positionnement définitif des ouvrages (AEP, EU/EP, Electrique, GAZ, Téléphone, candélabres).

ECHELLE 1/250



GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR
www.geouest.fr